



Saint Jean de Chevelu

BULLETIN MUNICIPAL



2022

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE ST JEAN DE CHEVELU

68, route du Col du Chat
73170 Saint Jean de Chevelu
04 79 36 80 11

stjeanchevelu@wanadoo.fr

www.saintjeandechevelu.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi : 14 h à 18 h

Mercredi et samedi : 9 h à 12 h



Possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture si nécessité.



Journal municipal d'information de Saint Jean de Chevelu

SOMMAIRE

EDITO.....	P. 3
DÉLIBÉRATIONS CM	P. 4
ETAT CIVIL	P. 6
COMMISSION SCOLAIRE.....	P. 7
COMMISSION PERSONNEL/JEUNESSE.....	P. 10
COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	P. 12
COMMISSION TRAVAUX	P. 14
COMMISSION FINANCES	P. 16
BIBLIOTHEQUE	P. 19
ECOLE	P. 20
ASSOCIATIONS	P. 22
EVENEMENTS	P. 38
INFORMATIONS DIVERSES	P. 41

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE YENNE

133 chemin de la Curiaz - 73170 YENNE

04 79 36 90 76

Accueil : accueil@ccyenne.fr

° Petite enfance

Structure multi-accueil : 04 79 44 47 92

multiaccueil@ccyenne.fr

Relais Assistantes Maternelles : 04 79 36 66 74

ram@ccyenne.fr

Accueil enfants/parents : 06 84 71 03 35

laep@ccyenne.fr - <http://www.eifccy.fr/>

° Périscolaire 04 79 36 90 76 - periscolaire@ccyenne.fr

° Accueil de loisirs

Directeur accueil de Loisirs : 06 89 65 38 86

centredeloisirs@ccyenne.fr

« Les Marmots » de 3 à 13 ans : 06 48 69 21 15

centredeloisirs@ccyenne.fr

« Team Ados » de 11 à 17 ans : 06 73 49 77 79

teamado@ccyenne.fr

« Service Jeunesse » de 15 à 25 ans : 06.89.65.38.86

jeunesse@ccyenne.fr

° Distribution eau potable 04 79 36 92 70

servicedeseaux@ccyenne.fr

urgence : 06 80 60 96 74

° Assainissement non collectif (SPANC) 04 79 36 92 74

spanc@ccyenne.fr

MAISON FRANCE SERVICE

8 place du Kiosque Yenne 04 79 36 54 70

franceservices@yenne.fr

Permanences pôle emploi, CPAM, CAF, service préfecture ANTS, CARSAT, finances publiques, MSA, mission locale jeunes, assurance maladie, retraite...

DÉCHETTERIE

ÉTÉ : du 1er avril au 30 septembre

Du lundi au vendredi : de 14 h à 19 h

Le samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

HIVER du 1er octobre au 31 mars

Du lundi au vendredi : de 14 h à 17 h 30

Le samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30



Chères Chevelannes, Chers Chevelans

L'année 2022 a débuté comme l'année précédente sous le signe de la crise sanitaire vite balayée par le conflit en Ukraine.

Avec l'équipe municipale, malgré le contexte tendu, nous avons fait le choix, de maintenir dans la mesure du possible, nos projets en leur donnant un caractère de priorité.

Nous recherchons sans cesse les financements nécessaires afin de faire de Saint Jean de Chevelu une commune où il fait bon vivre et se retrouver.

Prenons ensemble le temps d'aborder ce contexte énergétique, dans lequel la France vient de plonger, n'épargnant pas les foyers ébranlés par la forte hausse des prix.

Dans ces conditions, je pense qu'il est important de faire le point concernant notre éclairage public.

Nous avons fait le choix de ne pas plonger notre commune dans l'obscurité, une partie de la nuit.

Depuis quatre ans, des travaux ont été réalisés sur notre réseau, 100% de notre éclairage public a été changé, tous nos lampadaires sont maintenant équipés de leds.

De 23 heures à 6 heures du matin, leur intensité baisse de 50%, ce qui nous a permis de réduire de moitié notre consommation d'électricité.

Les bâtiments communaux ont également fait partie d'aménagement, tous les éclairages ont été remplacés par des leds.

Je me permets de vous rappeler que dans les mandats précédents nos chaudières ont également évolué, ainsi ces dernières sont toutes approvisionnées en copeaux de bois, ce qui nous permet de maintenir une température convenable dans nos établissements publics et notre école.

La mise en place de la décoration de Noël de notre village a pu vous surprendre.

Cependant, je pense que dans cette période tendue, il est important de laisser la place à la magie de Noël et d'apprécier les moments conviviaux et familiaux (ces luminaires sont également équipés de leds).

Après cet exposé sur la crise énergétique, je vous propose de passer à quelque chose de plus festif pour notre commune :

actuellement, nous collaborons avec nos associations, afin de vous offrir, le 24 juin, une fête de village qui nous permettra de se retrouver pour un moment convivial, qui, je l'espère, sera apprécié de tous. Il me semble qu'il est important de refaire vivre ces temps de convivialité qui ont été chassés par la crise sanitaire.

Tout au long de votre lecture, vous pourrez apprécier le travail effectué par l'ensemble de nos commissions municipales.

Je remercie les élus impliqués dans chaque commission pour leur travail.

Je tiens à remercier nos agents municipaux qui se mobilisent tout au long de l'année afin de répondre à vos attentes.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023.



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

25 JANVIER 2022

- 01 - Audits énergétiques de bâtiments communaux
- 02 - Créance éteinte
- 03 - Tableau des effectifs - modification

◆—————◆
1ER MARS 2022

- 04 - Demande de subvention pour l'achat d'un columbarium
- 05 - Créance éteinte
- 06 - Résiliation anticipée de la convention entre la Communauté de Communes de Yenne et la commune de Saint Jean de Chevelu en date du 1er juillet 1975 pour la mise à disposition du foncier et des lacs constituant la base de loisirs de Saint Jean de Chevelu
- 07 - Budget assainissement M49 - Approbation du compte de gestion 2021 établi par le Trésor Public
- 08 - Budget assainissement M49 - Approbation du compte administratif 2021 établi par l'ordonnateur
- 09 - Budget assainissement M49 - Affectation des résultats
- 10 - Budget principal M14 - Approbation du compte de gestion 2021 établi par le Trésor Public
- 11 - Budget principal M14 - Approbation du compte administratif 2021 établi par l'ordonnateur
- 12 - Budget principal M14 - Affectation des résultats
- 13 - Taux impôts directs 2022
- 14 - Autorisation donnée au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

◆—————◆
5 AVRIL 2022

- 15 - Tableau des effectifs - modification
- 16 - Groupement de commandes pour la fourniture de repas en liaison froide aux restaurants scolaires des communes du secteur de Yenne
- 17 - Déclassement du camping
- 18 - Demande de subvention pour l'achat d'un columbarium
- 19 - Budget assainissement - Budget primitif 2022
- 20 - Budget communal - Budget primitif 2022

◆—————◆
10 MAI 2022

- 21 - SDES Adhésion au groupement départemental de commande d'achat d'électricité pour une fourniture 2024-2026
- 22 - Attribution de subventions aux associations
- 23 - Mise en place d'une convention de stockage de sel de déneigement avec le GAEC des Cordiers

14 JUIN 2022

- 24 – Mise en place prélèvement automatique (cantine, assainissement...)
- 25 – Virement de crédit DM1 en M14 et M49
- 26 – Publicité des actes administratifs

**12 JUILLET 2022**

- 27 – Achat d'un bon cadeau pour la secrétaire de mairie
- 28 – Modification de crédit budget général DM 2
- 29 – Approbation du règlement intérieur de la salle des fêtes Jean-Pierre LOVISA

**23 AOÛT 2022**

- 30 – Adoption des modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune
- 31 – Création d'une régie de recette en Mairie
- 32 – Tarif cantine
- 33 – Règlement du cimetière
- 34 – Tarifs appliqués lors d'une acquisition ou renouvellement d'une concession

**20 SEPTEMBRE 2022**

- 35 – Annulation de la délibération n° 31-2022 relative à la création d'une régie
- 36 – Suppression de 2 emplois d'adjoint technique suivie de la création d'un emploi d'adjoint technique 26h30 annualisées

**15 NOVEMBRE 2022**

- 36b – Subvention pour l'ADMR
- 37 – Subvention pour le collège Charles Dullin
- 38 – Approbation des rapports annuels 2021 de la CCY sur les services publics de l'eau potable, de l'assainissement non collectif et de la collecte des déchets
- 39 – Durée d'amortissement de la subvention versée au GAEC de la Méline pour la bâche incendie
- 40 – Modification n° 3 amortissement de la subvention

**20 DÉCEMBRE 2022**

- 41 – Modification de la délibération instituant le RIFSEEP
- 42 – Modification de la délibération d'adhésion au CNAS
- 43 – Approbation du bilan de la mise à disposition du public pour la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune
- 44 – Approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune
- 45 – Demande de subvention DETR 2023 pour la réfection du toit de l'église
- 46 – Demande de subvention DETR 2023 pour la défense incendie Centre-Bourg

ETAT CIVIL



NAISSANCES

CHAUVEAU Célestin	25 avril
BOY Elouan	17 juin
TILLAY LANCHAS-PENA Luna	8 décembre

Tous nos vœux de bienvenue !



MARIAGES

ANGELOT Nadine CHARLOT Philippe	26 février
BOLLON Marie-Anne BASSIEU Thierry	11 juin
PETIT Stéphanie COSSEMENT Jacky	9 juillet
MICHELON Annie VOLLET Serge	20 août

Toutes nos félicitations et meilleurs voeux de bonheur !!



DÉCÈS

DUPASQUIER Guy	14 mai
----------------	--------

Nous renouvelons toutes nos condoléances aux familles éprouvées

Suite au renforcement de la loi sur les données personnelles, nous ne pouvons pas publier les avis de naissance, de mariage et de décès sans l'accord préalable de la famille, ce qui explique l'absence de quelques annonces.

C'est avec une grande satisfaction que nous avons vu l'année 2022 marquée de projets sous le signe de la convivialité.

L'école des 2 lacs, source de vie pour notre commune, a connu une année riche en événements.

Tel que nous l'avons souhaité depuis le début de notre mandat, le partenariat avec la direction de l'école, l'équipe enseignante et la communauté de communes a été maintenu pour permettre une cohésion en faveur des familles et des enfants.

Le début de l'année a été encore fortement marqué par les protocoles sanitaires liés au Covid. A cette période, lorsqu'un enfant était cas contact, le retour à l'école était possible avec un test négatif.

Surchargées, les pharmacies ne pouvaient absorber les multiples demandes surtout en période de pic. La salle des fêtes Jean Pierre LOVISA a été mise à disposition le dimanche 9 janvier pour que les enfants et les enseignantes puissent être testés et reprendre l'école le lundi matin. Je tiens à remercier la réactivité et la disponibilité de la pharmacie Rigaud de Yenne (pour la mise à disposition des tests), les deux parents soignants qui ont mobilisé leur dimanche après-midi pour faire les tests, ainsi que Madame le Maire et la commission scolaire présentes pour la logistique lors de l'ouverture de la salle des fêtes.

Une nouvelle fresque créée par les enfants orne les murs de l'école depuis le mois de juin. Pour rappel, la fresque précédente avait été réalisée en 2006, lors d'un stage de graff avec le collectif MEDLAKOLOR.

Ce projet, co-financé par l'association le Farou et la Mairie, avait été fait avec un groupe de 8 à 10 jeunes.

Cette fresque restera quelques années dans le local associatif puis trouvera sa place en 2018 sur les murs de l'école. Au fil des mois, les panneaux s'étaient dégradés avec les intempéries...



FRESQUE DE L'ECOLE



L'année dernière, la commission scolaire a souhaité renouveler cette fresque.

Après avoir contacté plusieurs artistes, elle a fait le choix de travailler (en concertation avec la directrice de l'école) avec le Collectif de la Maise, basé sur Chambéry.

L'artiste Antoine Barse est intervenu à l'école et a proposé des ateliers participatifs aux enfants du CP au CM2. Le travail s'est décliné en deux temps :

- une première étape a été travaillée en classe pour choisir le thème de la fresque, parler du graff et créer des dessins.

COMMISSION SCOLAIRE



- Pour la deuxième étape, l'artiste a pris les enfants par petits groupes pour peindre sur les panneaux.

La fresque a été inaugurée en présence des enfants, des familles, des enseignantes, des élus et de l'artiste le vendredi 17 juin 2022. Un verre de l'amitié a été proposé par la Mairie à l'issue de la découverte de la fresque.

INAUGURATION



REPAS DE NOEL

Pour la fin de l'année, la commission scolaire a porté le projet du repas de Noël pour les enfants de l'école le jeudi 15 décembre. L'ensemble des intervenants à l'école a été mobilisé pour cette journée festive : les agents de la commune et de la communauté de communes, l'équipe enseignante et la commission scolaire.



La Mairie a ensuite offert un spectacle présenté par la Compagnie du Fil à Retordre qui a enchanté les enfants de la maternelle au CM2, et un goûter traditionnel pour Noël.

Ainsi, les enfants sont venus à pieds à la salle des fêtes Jean-Pierre LOVISA, pour manger tous ensemble (en un seul service) dans une salle préparée et décorée dans une ambiance chaleureuse.



CAFE DES FAMILLES



Au cours de cette année, les locaux de l'école ont également été mis à disposition pour favoriser l'émergence de projets partenariaux à destination des familles. C'est ainsi que le Café des Familles s'est installé dans le bungalow de l'école.

Cette rencontre proposée aux parents deux fois par mois à l'initiative de la communauté de communes de Yenne, permet d'échanger et de partager son expérience de parents avec la présence d'une professionnelle de la petite enfance sur des thématiques liées à la parentalité.

Nous tenons à remercier notre agent technique pour les aménagements réalisés pour cet accueil.



A noter que le 6 mars 2023 sera un café particulier : à 9h interviendra Virginie Berard de l'Association Addiction France sur la thématique : "Prévention des conduites à risque, parlons-en !" (harcèlement, violence, addiction aux écrans...)

EXERCICE INTRUSION



Je tiens à remercier les membres de la commission scolaire, Éliane Duthel, Laurence Hotte, Peggy Martin ainsi que Virginie Girod pour leur implication qui favorise le bien être des enfants accueillis.

EXERCICE INCENDIE



Leur disponibilité permet un travail régulier avec les différents services en lien avec l'école : l'équipe enseignante et la directrice pour l'organisation du quotidien et la gestion des locaux, la communauté de communes pour le service périscolaire et la pause méridienne, ainsi que la gendarmerie pour les exercices de sécurité effectués tout au long de l'année.

COMMISSION PERSONNEL

Si vous passez régulièrement en mairie, vous avez certainement noté l'arrivée de Lynda Zaïbet au secrétariat depuis le 1er août dernier.



Nous lui souhaitons une bonne prise de poste.



Nous tenons également à remercier le travail effectué par Sophie Duchêne qui pendant 6 mois a été seule au secrétariat et qui s'est impliquée pour mainte-

nir au mieux la continuité de service pendant cette période. Elles sont aujourd'hui en binôme au secrétariat.

Chacun des habitants de notre commune aura vu le travail investi et les talents créatifs de notre agent technique Frédéric Palisser.



Nous le remercions, ainsi que notre discrète agent technique Madame Monique Fourdrignier pour leur investissement respectif.

L'équipe d'agents intervenant à l'école/à la salle des fêtes s'est organisée avec Mesdames Estelle Buzzat, Sybille Gissler, Déborah Legrand et Maiwenn Le Roux, nous tenons à les remercier pour leur adaptabilité et réactivité tout au long de l'année.

Une mention spéciale pour Mesdames Estelle Buzzat et Maiwenn Le Roux ATSEM à l'école, qui ont proposé une exposition au mois de mars pour présenter leur profession en mettant à contribution chacune des classes. A leur initiative, un temps de rencontre a été organisé en présence des familles, des enseignantes, des enfants et de la commission scolaire. Cette exposition a permis de mettre en lumière toutes les missions des ATSEM qui s'investissent dans l'ombre mais qui font partie de ces postes clés favorisant le bien être des enfants à l'école.



Si elle était au départ destinée aux parents, cette exposition s'est délocalisée à la salle des fêtes Jean-Pierre Lovisa lors des élections présidentielles au mois d'avril afin de pouvoir en faire profiter les habitants de la commune.



Je tiens également à souligner le travail effectué par la commission personnel par Virginie Girod et Laurence Hotte pour accompagner l'ensemble des agents de la commune au quotidien.

COMMISSION JEUNESSE

Un dernier mot pour évoquer un projet en cours avec un groupe d'une quinzaine de jeunes (collégiens et lycéens) initié l'année dernière. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à nous réunir autant que nous l'aurions espéré mais la commission jeunesse a travaillé pour accompagner ce projet. Les jeunes ont pu exprimer leurs souhaits tout en prenant en compte les contraintes liées aux diverses réglementations, au budget ou à l'accessibilité. La commission jeunesse s'est mise en lien avec le SMAPS pour travailler en partenariat et proposer aux jeunes un projet fiable pour 2023.

Je remercie Peggy Martin et Virginie Girod pour leur participation et réflexion pour la mise en œuvre de ce projet avec nos jeunes citoyens.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque communale aura également connu une étape importante cette année avec le départ de Madame Agnès FOURNIER après 36 années d'implication en tant que référente bénévole (mais qui reste néanmoins dans l'équipe). Nous tenons à la remercier chaleureusement pour avoir porté la lecture, le goût des mots et le partage de sa passion avec les bénévoles toutes ces années.

Déjà impliquée dans l'équipe, Madame Catherine MARTHOUD a accepté de prendre la relève.



Coralia LEGAUT

Adjointe à la vie scolaire, enfance et jeunesse et au personnel



Ainsi renforcée avec d'une nouvelle venue, l'équipe s'est mise en lien avec le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS).

Un projet de réorganisation de la bibliothèque et de désherbage (tri des livres) est en cours. C'est dans ce cadre que des livres ont été vendus lors du marché de Noël organisé par l'Ancolie en décembre dernier. Les livres n'ayant pas trouvé preneur ce jour là, ont été donnés à Fourmilienne à Yenne.

La mairie reste disponible pour accompagner ces nouveaux projets et remercie les bénévoles pour le temps et l'énergie donnée afin de rendre la lecture accessible aux chevelanes et chevelans.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le principal « chantier » en 2022, pour les membres de la commission urbanisme (que je remercie pour leur assiduité) a consisté à accompagner la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) adopté en 2019, après déjà trois ans de travaux à l'époque.

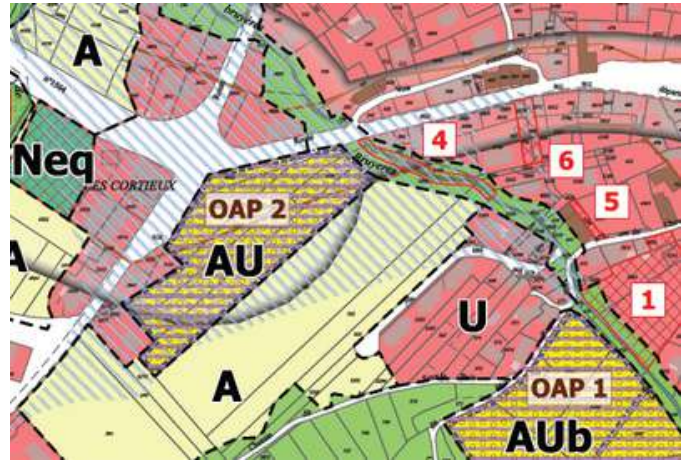
Trois sujets au moins ont justifié le toilettage des précédentes dispositions :

- Le château de la Grande Forêt menaçait ruine : nous avons pu contribuer à son rachat par de nouveaux propriétaires motivés pour le sauver, et un « changement de destination » a donc été autorisé afin de rendre possible le beau projet de réhabilitation désormais en cours ;
- Une autorisation de même nature a également été prévu pour plusieurs anciennes bâtisses à valeur patrimoniale, qui pourront désormais être affectées à l'habitat ;

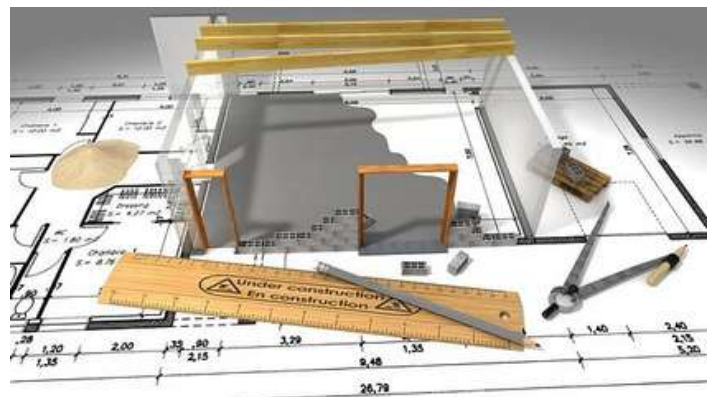
Le précédent règlement a été assoupli ou adapté sur plusieurs points : rectification d'erreurs matérielles, installations d'énergies renouvelables, facilitation de certaines activités économiques ou touristiques (gîtes et chambres d'hôtes), etc...



Après son adoption lors du conseil municipal du 20/12/2022, le détail de cette «modification simplifiée» est consultable en Mairie ou sur notre site.



L'urbanisme, c'est aussi le suivi des permis de construire (entre 6 et 10 par an), celui des déclarations préalables de travaux (près d'une quarantaine en 2022 !), le contrôle des déclarations d'achèvement de chantiers, sans oublier les interventions nécessaires envers les administrés qui agissent sans demander la moindre autorisation préalable...



Nous sommes également consultés de façon très régulière sur des projets divers et variés, souvent sans suite, ou sur les possibilités d'aménager tel site ou tel bâtiment « original » (maison forte, ancienne scierie, pisciculture etc...) : il convient souvent de faire preuve de diplomatie, de tolérance ou de fermeté (selon...) face à certaines demandes, ne serait-ce que pour ménager les intérêts des uns et des autres, y compris ceux de la collectivité.

Au quotidien, nous suivons aussi la problématique des atteintes à l'environnement (panneaux publicitaires ou autres, cours d'eaux etc...), celle d'activités professionnelles pas toujours compatibles avec la zone où elles sont projetées, la gestion de quelques biens de la commune loués à des particuliers, ou bien encore les projets d'acquisitions foncières ou de cession d'autres biens (La variété ne manque pas !).

Je ne serais pas complet si je ne citais les avis ou interventions qui nous sont demandés concernant diverses difficultés relationnelles ou véritables conflits de voisinage : la Mairie a pour règle de rester totalement neutre mais tente parfois un (modeste) arbitrage...

Au-delà, les voisins « irascibles » sont invités à contacter le conciliateur de Justice à YENNE, voire si nécessaire la Gendarmerie Nationale...: nous mettons un point d'honneur à ne laisser personne sans réponse, même s'il est difficile de le faire à la minute, mais vous invitons à nous saisir de préférence par écrit (ou courriel) ou bien en demandant un rendez-vous en Mairie.

Je remercie les membres de la commission :
Michel CHALANSONNET, Virginie GIROD,
Catherine MARTHOUD, Joël MILLION-ROUSSEAU et Frédéric WAGON.



Enfin, votre serviteur a le plaisir de siéger avec Madame le Maire au Conseil Communautaire de YENNE, au Comité de Direction de l'Office de Tourisme, à la commission cantonale des déchets et ordures ménagères, de représenter la Communauté de Communes au conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL), et d'assister ponctuellement à quelques réunions susceptibles d'intéresser notre commune : divers projets de pistes ou voies cyclables, valorisation des lacs de CHEVELU, Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), Institut National de l'Energie Solaire (INES), etc....



FRÉDÉRIC VERRON

Adjoint à l'aménagement du territoire, patrimoine et tourisme,
affaires juridiques

COMMISSION TRAVAUX

Au cours de cette année 2022, la commission travaux a œuvré pour mener à bien différents travaux réalisés ou lancé différents projets à plus ou moins long terme sur la commune.

Au niveau assainissement collectif :

- En début d'année, finalisation de la reprise des 870 mètres linéaires de réseaux d'assainissement collectif (enrobés),
- Recherche de nouveaux problèmes de réseau au niveau des 4 Chemins et place du Sénateur Mollard. La réalisation des travaux, prévue premier semestre 2023, se fera dans la même période que la reprise du réseau d'eau potable par la CCY au centre bourg.
- En parallèle de la reprise du réseau d'eau potable au niveau de la Servagette par la CCY, la commune a entrepris le renforcement de la défense incendie sur le secteur.



- Au cours de l'année, le début de la réfection de la maison des associations a été lancé avec la reprise du toit (toiture et zinguerie).



La suite de la réfection s'oriente actuellement avec une étude de l'aménagement de l'espace intérieur (rez de chaussée et 1er étage).



Aménagement de la place des 4 Chemins avec création de places minute pour les commerces et de places de stationnement. Merci aux usagers de respecter les emplacements prévus.



- Après de nombreuses années d'utilisation, notre city stade avait besoin d'une nouvelle jeunesse par le biais de la réfection des panneaux en bois.



- Après quelques semaines de mise en place et de réglage des caméras, la vidéo protection sur la commune est opérationnelle et donne entière satisfaction.



- Une étude énergétique a également été réalisée sur les bâtiments de l'école. Ceux-ci ont obtenus une note de C sur un classement allant de A à G (comme le nutriscore). Certains points peuvent être améliorés pour les rendre encore moins énergivores : la commission travaux verra ce qui peut être fait en fonction du budget.
- L'étude de la voie à circulation douce entre l'école et le parking des lacs a également été lancée. Ce chemin partagé permettra de rejoindre l'école depuis le parking des lacs par une voie sécurisée le long de la RD.

- L'étude de l'aménagement de la place du Sénateur Mollard ainsi que de la traversée du village depuis le rond point des 4 Chemins a été lancée. Un nouveau projet est en train de prendre forme. Celui-ci prend en compte une réduction de la vitesse et une sécurisation des usagers à mobilité douce lors de la traversée de notre agglomération. Ce projet prévoit également de rendre à la place Sénateur Mollard, un titre de place de village avec des aménagements pour que les usagers puissent stationner et que les gens traversant notre commune puissent s'arrêter faire une pause en toute tranquillité. Nous tiendrons informé la population de son avancement.

Merci aux membres de la commission TRAVAUX : Paul Clavier, Lionel Compassi, Virginie Girod, Joël Million Rousseau, Frédéric Verron et Frédéric Wagon pour leur investissement.

Je tiens à remercier également Frédéric Palisser, notre employé communal, qui réalise de nombreux travaux tout au long de l'année.



LAURENT PERRAUD
Adjoint aux travaux

COMMISSION FINANCES

L'année dernière, j'ai tenté de vous expliquer le budget communal dans sa généralité.

Cette année, je vais rentrer un peu plus dans le détail, avec ce qui vous intéresse : la cantine et l'énergie
Je tiens à vous rappeler que les chiffres ne sont pas encore "figés", il reste quelques factures qui seront réglées en janvier 2023, mais pas d'influence sur la finalité.

Budget général, dépenses, vous pouvez voir les premières lignes suivantes :

Article	Libellé	Propos. 2022	Réalisé 2022	Propos. 2023
6042	Achats de prestation de service (repas cantine)	42 000,00	40 136,70	
60611	Eau et assainissement	1 700,00	1 358,95	
60612	Énergie – Electricité	12 000,00	11 590,10	
60621	Combustible	8 000,00	8 840,20	
60622	Carburant	2 500,00	2 880,89	
60623	Alimentation		350,06	
60628	Pharmacie	200,00	26,81	
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	4 318,55	
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	4 814,08	
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	194,28	
60636	Vêtements de travail	800,00	165,34	
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 672,45	

Je vais me concentrer sur la première ligne, **repas cantine**.

En recette, nous avons à la ligne 7067 l'ensemble des factures que vous payez

BUDGET GÉNÉRAL Recettes de fonctionnement CA 2022 + BP 2023				
Article	Libellé	Proposé 2022	Réalisé 2022	Proposé 2023
70311	Concession dans cimetière	300,00	1 300,00	
70323	Occupation domaine public	900,00	1 005,20	
7035	Baux Pêche et Chasse	60,00	60,98	
7067	Redevance périscolaire	44 000,00	43 944,52	
7083	Baux ruraux	300,00	314,16	
70841	Part salaire budget assainissement	20 000,00	20 000,00	
70846	Remboursement CCY Fred	1 500,00	1 110,55	
70848	Remboursement salaire ATSEMS par St Paul	15 000,00		
70876	Rembt. locaux périscol +impôts foncier base de loisirs	2 400,00	2 444,00	
70878	Participation St Paul école hors salaires	2 000,00		

Vous allez me dire : mais on paye plus que ça coûte ?? Oui... mais non !

Dans le prix du repas, sont inclus : le repas bien sûr... mais aussi une partie proportionnelle au temps de cantine de **l'électricité**, des **produits d'entretien**, du **personnel**...

Article	Libellé	Propos. 2022	Réalisé 2022
6216	Mise à disposition personnel par centre gestion	7 500,00	5 900,00
6332	Cotisations FNAL	160,00	150,24
6336	Cotisations Centre de Gestion de la Savoie	3 500,00	2 813,03
64111	Personnel titulaire	130 000,00	123 806,20
64131	Personnel non titulaire	36 000,00	33 765,34
6415	indemnités inflations	600,00	700,00
6417	Rémunération apprenti	6 000,00	6 496,17
6451	Cotisations URSSAF	35 000,00	29 395,90
6453	Cotisations caisses de retraite	35 000,00	25 650,81
6454	Cotisations ASSEDIC	1 500,00	1 371,39
6456	Supplément familial	1 500,00	274,00
6457	Cotisations liées à l'apprentissage		
6474	cotisations œuvres sociales CNAS	1 100,00	1 342,67

Pour le personnel :

Pour rappel :

- prix du repas du fournisseur : 4.38€ maternelle et 4.54€ élémentaire
- prix du repas payé par les familles : 5.30€
- prix estimé total (avec toutes les charges) : entre 9 et 10€/enfant

La Mairie prend en charge la différence.

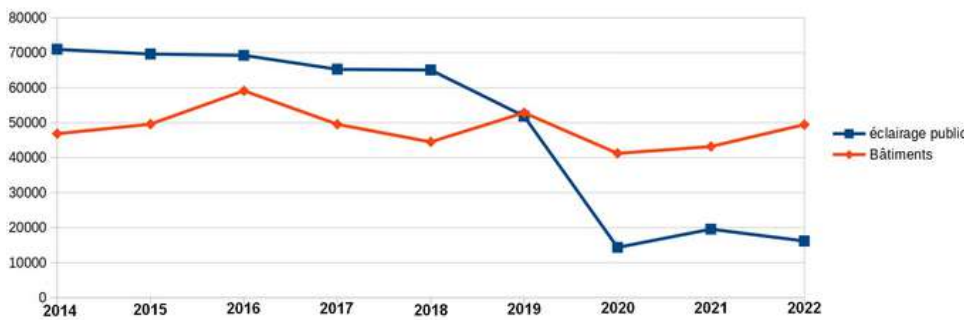
L'autre sujet d'actualité, c'est l'énergie !! Je reprends le premier tableau :

Article	Libellé	Propos. 2022	Réalisé 2022	Propos. 2023
6042	Achats de prestation de service (repas cantine)	42 000,00	40 136,70	
60611	Eau et assainissement	1 700,00	1 358,95	
60612	Énergie – Électricité	12 000,00	11 590,10	
60621	Combustible	8 000,00	8 840,20	
60622	Carburant	2 500,00	2 880,89	
60623	Alimentation		350,06	
60628	Pharmacie	200,00	26,81	
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	4 318,55	
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	4 814,08	
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	194,28	
60636	Vêtements de travail	800,00	165,34	
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 672,45	

Ligne 60621 : Combustible : bois déchiquetés + les bouteilles de propane pour la salle des fêtes.

Les chaudières de l'école, de la Mairie/salle des fêtes et des logements de la Cure fonctionnent au bois déchiqueté depuis des décennies...

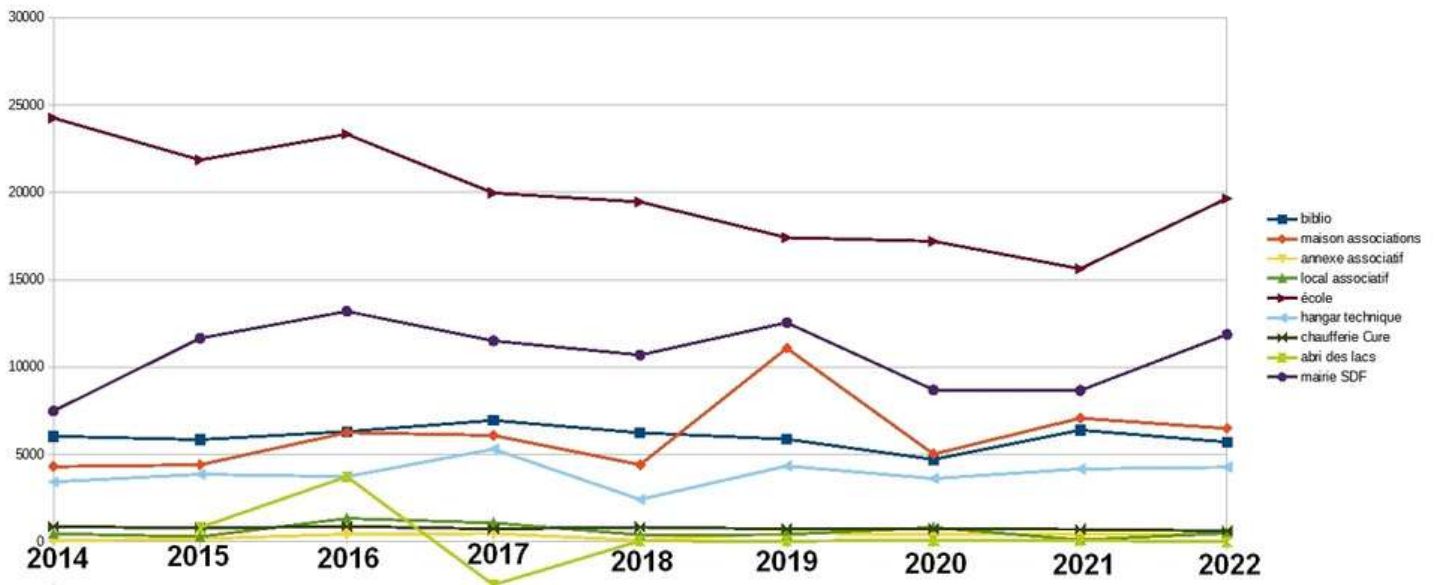
Ligne 60612 : électricité



En 2018, nous avons changé l'éclairage public, avec des LED (qui permet une baisse d'intensité à partir de 23h)... nous pouvons constater que la courbe bleue est "tombée"... (en Kw/h) de 70000 Kw/h, nous sommes passés à 20000 Kw/h

Concernant la consommation des bâtiments :

Consommation électrique des bâtiments communaux



On voit bien que la consommation la plus importante est l'école ; il ne faut pas oublier qu'il y a des fours, des lave-vaisselles, qui tournent entre 10 et 14 heures.

Nous pouvons voir également un pic en 2019 pour la maison des associations (ancienne mairie) certainement dû à un hiver froid (augmentation qui est aussi visible pour la Mairie/salle des fêtes).



Et une anomalie !! pour l'abri des lacs, il y a eu une estimation de consommation en 2016 surévaluée et corrigée en 2017, d'où la donnée négative.

Voilà, j'espère que j'ai été explicite et que cette petite analyse vous a intéressé...

CATHY MARTHOUD

Adjointe à la communication, finances, cimetièrre

CIMETIERE

La concession funéraire est un contrat administratif portant occupation du domaine public. Le régime juridique caractérisant ces occupations est celui de la précarité et de la révocabilité afin de ne pas porter atteinte aux principes d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité du domaine public.

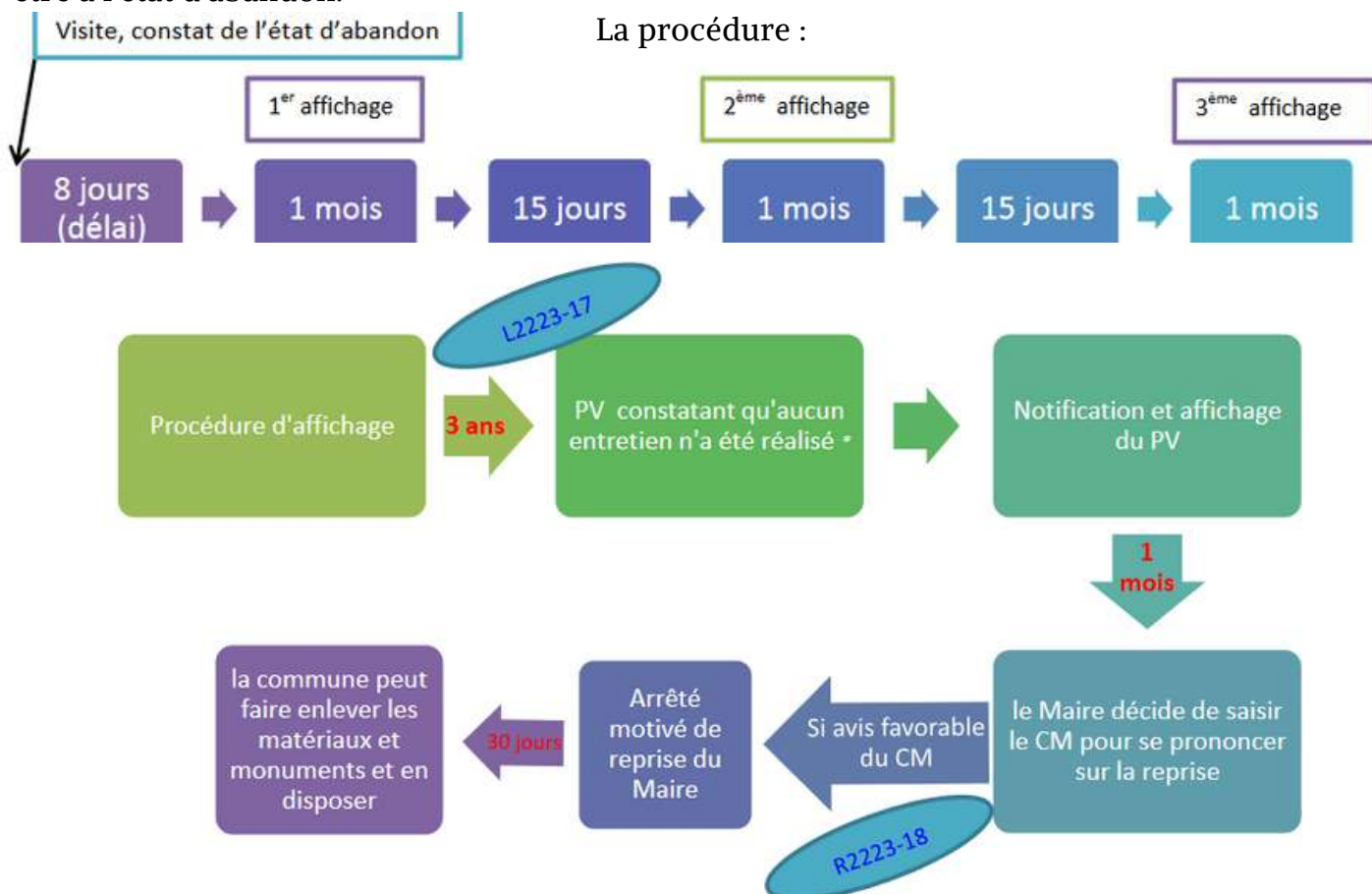
Ces principes sont pourtant difficilement conciliables avec la nécessaire stabilité des droits d'utilisation et de jouissance du sol concédés pour des tombes. Dès lors, le régime juridique des concessions funéraires est marqué par une limitation sensible des droits des communes. Pour autant, ces dernières conservent un certain nombre de droits nécessaires à la bonne administration des cimetières. Le droit de reprise, sous certaines conditions, des concessions funéraires perpétuelles en fait partie.

Pour qu'une concession perpétuelle puisse faire l'objet d'une reprise pour abandon, il convient qu'elle remplisse trois critères :

- avoir plus de 30 ans d'existence ;
- la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans ;
- être à l'état d'abandon.



La procédure :



Notre bibliothèque fait peau neuve !!

Nous sommes en train de faire un gros tri dans les 4500 livres présents à la bibliothèque.

Nous avons profité du Marché de Noël de l'Ancolie pour faire une vente de livres retirés des collections. Nous avons récolté une soixantaine d'euros, qui nous serviront dans l'acquisition de décorations (principalement des stickers pour mettre sur les murs).



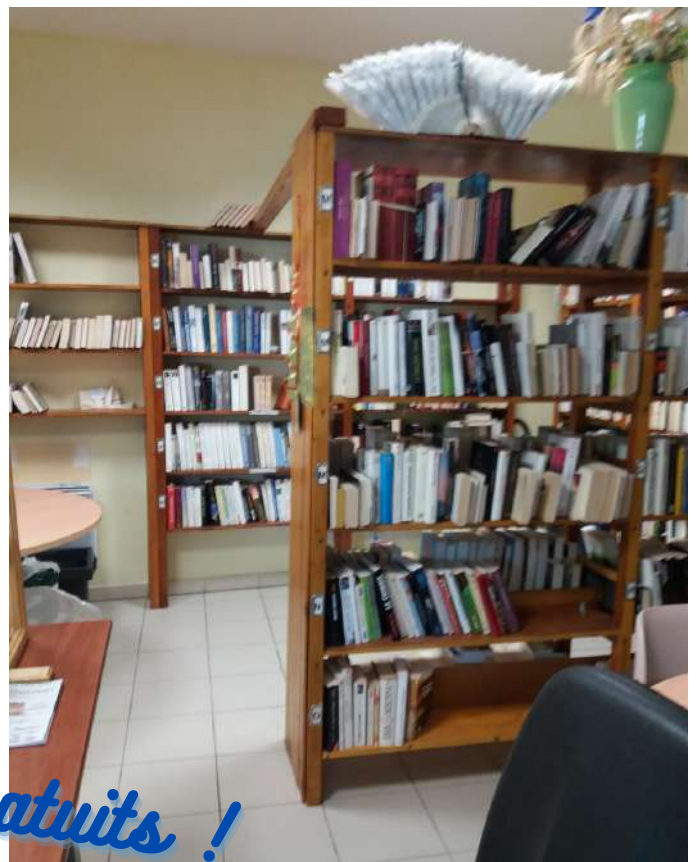
Les horaires :

Le lundi, de 16 h00 à 19 h00
avec Cathy et Agnès (à tour de rôle)

Le mercredi, de 9 h30 à 11 h30
avec Yves et Jocelyne (à tour de rôle)

L'inscription se fait sur place.
Il vous sera demandé de remplir un formulaire qui permettra de vous identifier et de vous contacter en cas de nécessité.
Les enfants seront inscrits sous la responsabilité d'un adulte.

Inscription et prêt gratuits !



Pour voir nos ouvrages disponibles et faire vos réservations, n'hésitez pas à aller sur notre site internet : http://bibliotheque.saintjeandechévelu.fr/opac_css/ ainsi que le site de Savoie Biblio : <https://www.savoie-biblio.fr/>



Pour info, les prochaines vacances scolaires et fermeture de la bibliothèque :

4 au 20 février 2023 - biblio fermée du 11 au 19 février

8 au 24 avril 2023 - biblio fermée du 15 au 23 avril

du 8 juillet au 4 septembre 2023 (à confirmer) - biblio fermée du 13 juillet au 10 septembre

Un questionnaire est joint à ce bulletin, merci d'y répondre afin de nous aider à améliorer cette petite bibliothèque. Une fois rempli, vous pourrez le déposer dans les boîtes aux lettres de la bibliothèque ou de la Mairie. Grand merci !

VIE AUTOUR DE L'ECOLE

Dans le cadre des parcours artistiques, les enseignantes ont participé à un projet amérindien secondées par des intervenants: Stéphane Damiano (pianiste compositeur), Isabelle Marrillet-Lagrange (dumiste à la CCY), Jean-Philippe Seunevel (spécialiste du chant vital et amérindien) et Florence Delem (psychologue spécialisée dans la culture amérindienne).

Projet Amérindien



Le 15 avril, les enseignantes exposaient dans la salle des fêtes le fruit de leur travail avec les enfants sur le projet Amérindien.

Une restitution filmée a été diffusée sur grand écran.



Séances de relaxation, écoute de soi et du groupe



Sorties Fédération Nationale de l'Environnement en forêt le 8 mars et le 15 avril 2022



VIE AUTOUR DE L'ECOLE



Le 16 mai, les enfants ont participé au courseton organisé au sein du camping que Mme et M Ravanel ont eu la gentillesse de mettre à disposition.

Cycle vélo juin 2022 - CP / CM2

Les élèves ont bénéficié d'un cycle Savoir Rouler à Vélo financé par la mairie, en remplacement du cycle natation qui a été annulé en raison de la situation sanitaire. Il y a eu 5 séances d'apprentissage sur place à l'école puis une sortie par classe en extérieur !

Nous remercions Mylène DUISIT, directrice de l'école de St Jean de Chevelu pour son travail pendant 6 ans.

Nous avons particulièrement apprécié son dynamisme et sa collaboration avec la commission scolaire.



Courseton



ECOLE



Nous souhaitons la bienvenue à Rose POLICASTRO, nouvelle directrice, en poste depuis le 1er septembre.

LES AMIS DE L'ÉCOLE



L'association souhaite être un lien entre l'équipe enseignante, les familles, les intervenants et les partenaires locaux.

Le but de l'association est de favoriser l'épanouissement des enfants au sein de l'école et lors des sorties scolaires, et des enseignantes dans leur fonction en leur permettant de diversifier les apprentissages.

Nous voulons soutenir activement les projets et actions de l'équipe enseignante en réunissant des fonds. L'aide essentielle de parents bénévoles, lors d'actions ou événements conviviaux organisés pour les enfants et les adultes, est la bienvenue. Elle peut être financière, mais donner aussi un peu de son temps libre pour l'organisation ce qui est précieux pour l'association.

Les projets pédagogiques sont financés en fonction du budget annuel de l'association, en veillant à équilibrer, le mieux possible, les participations entre les classes.

L'équipe enseignante établit en début d'année scolaire un tableau des projets envisagés pour l'année avec une liste de priorités. Si, au cours de l'année, les finances de l'association le permettent, de nouveaux projets peuvent être validés. Nous souhaitons maintenir ce fonctionnement.

Le budget de l'association est bien évidemment dépendant de la réussite des actions et manifestations proposées l'année précédente, et parfois au cours de l'année.

Sans l'investissement de l'association, et l'aide des parents bénévoles, ces sorties scolaires seraient à la charge des familles ou n'auraient pas lieu. En effet, les budgets de l'école et de la mairie ne sont pas illimités.

Les membres se mobilisent toute l'année. Cette année le Covid nous a laissé plutôt tranquille pour organiser des événements. Nous avons pu organiser 5 actions dont nous vous présentons les résultats.

Les actions de l'année 2021-2022 :

- **Chocolats de Noël (Décembre 2021):**

Action relativement simple et rapide à mettre en place (organisation rôdée), rapportant des fonds, plaisir des familles d'offrir des chocolats pour les fêtes (importance de la qualité). Cette année nous avons renouvelé les 2 chocolatiers de l'année précédente, la chocolaterie CARPIN de Chazey-Bons et les chocolats Jeff de Bruges, cela a permis aux familles d'avoir le choix avec un artisan chocolatier local. Les bons de commandes ont été répartis avec un peu plus pour CARPIN entre les deux chocolatiers et le bénéfice a été équivalent à 2020. Merci !!

Bénéfices : 1361,70 €



- **Vide ta chambre :**

Nous avons souhaité après ces 2 années compliquées organiser une action nous permettant de revoir du monde et de partager un moment convivial. Le bilan est mitigé car il y avait de nombreux stands et le beau temps était au rendez-vous. Mais peu de personnes se sont déplacées. Nous restons satisfaits d'avoir pu se retrouver tous ensemble.

Bénéfices : 63,48 €



- **Tombola de Pâques :**

Chocolats fabriqués par le Craquelin à Yenne qui a offert une grosse création joliment décorée à faire gagner en gros lot. Pour chaque grille entière vendue 1 paquet de chocolat par enfant. Cette année la tombola contenait encore de nombreux lots à gagner avec de beaux cadeaux. Merci à toutes les entreprises et particuliers de nous avoir aidés à la réussite de cette action.

Bénéfices : 1668,80 €

- **Brioches Mai 2022 :**

Les brioches étaient de retour !!! Pour notre bonheur et celui de nombreuses personnes nous avons pu refaire les brioches. Nous avons décidé de fabriquer 600 brioches et elles ont toutes été vendues. Merci pour votre présence pour cet évènement important du village.

Bénéfices : 3203,18 €



- **Fête des amis de l'école :**

Toujours dans l'idée de se retrouver et partager un super moment ensemble, nous avons organisé une fête familiale fin juin autour de plusieurs activités sur le parking des lacs de Chevelu (tournoi de pétanque, jeux géants pour enfants, balade d'orientation et restauration). La journée ensoleillée s'est bien déroulée. Grosse ombre à cette dernière action de l'année, les caisses et la recette de la journée ont été volées sans parler des dépenses effectuées pour cette journée

Déficit : 1101,66 €



Enfin nous avons apporté notre contribution au courseton de l'école organisé par les enseignantes et se déroulant au camping des lacs qui nous accueille de la meilleure des manières. Nous proposons de préparer le goûter pour tous les enfants après avoir couru. Moment très sympa pour les grands et les petits.



Un grand merci à tous les bénévoles pour leur aide précieuse, qui nous ont permis de mettre en place toutes ces actions dans l'intérêt des élèves de St Jean de Chevelu, sans solliciter sans cesse les familles financièrement. Nous sommes également très reconnaissants envers nos partenaires locaux (Mairie, commerçants, associations...), qui nous facilitent l'organisation et le déroulement des actions.

Merci aux enseignantes de proposer tous ces projets pédagogiques à nos enfants car toutes les écoles ne le font pas. Il ne faut pas oublier que c'est une organisation importante à prévoir et qu'elles prennent sur leur temps personnel quand elles partent plusieurs jours avec les élèves.

Le bureau des amis de l'école vous souhaite une excellente année 2023 !



Les aînés de la Dent du Chat

Le Club des Aînés Ruraux est ouvert à toutes les personnes à partir de 50 ans.
Le Club se compose environ de 50 personnes, qui sont pour la plupart de St Jean de Chevelu, mais aussi d'Aix les Bains, Yenne, Belley, ...

Faire partie du Club est un moyen d'éviter l'isolement et de s'intégrer à la vie locale. Ils sont nombreux les adhérents qui apportent leur aide à d'autres associations.

C'est aussi, selon la disponibilité de chacun :

Se retrouver chaque mardi après-midi (et chaque vendredi après-midi de novembre à février) pour se distraire, dialoguer, échanger en toute amitié. Les activités sont diverses et non limitatives : cartes, marche, scrabble, boules,

La Fédération Départementale propose tout au long de l'année :

- des sorties forme : raquettes, ski de fond, randonnées,
- Séjours dans des clubs de vacances, croisières,.....

Malgré ces deux années particulières, nous avons enfin pu nous retrouver pour participer à toutes nos activités habituelles, à savoir :

le 10 février les femmes se sont retrouvées pour fêter la Ste Agathe

13 mars Loto



STE AGATHE 10 FÉVRIER





Le 8 avril c'est au restaurant « La Pallière » que nous avons fait notre "repas voiture" (en covoiturage)

Le 11 juin a eu lieu le traditionnel Concours de pétanque avec La Municipalité



CHALLENGE DE PÉTANQUE AÎNÉS / MAIRIE LE 11 JUIN



le 7 juillet Challenge de pétanque "Roland"





LES ANNIVERSAIRES 25 AOÛT

Le 1er septembre, les membres du Club se retrouvaient autour d'un repas au Restaurant «La Guinguette» avec le Club «Les Confitures des Mamies».

Le 20 novembre nous avons organisé le traditionnel concours de belote, accueillant 56 participants.



BELOTE LE 20 NOVEMBRE

Le 25 août, 8 membres du Club fêtaient leur anniversaire :

assis : Marcelle, Marie-France, Geneviève, Jean R.

debout : Colette, Odile, Jean J. et Paul.



Le 9 décembre, c'est au restaurant "Le Grillon" que nous nous sommes réunis pour fêter la fin de l'année.

Prochaines dates 2023 (pour tous) :

- samedi 28 janvier : assemblée générale
- dimanche 12 mars : concours de coinche
- dimanche 19 novembre : concours de belote

L'ANCOLIE

L'objectif est de créer des liens entre les habitants de la commune et embellir notre village ; travailler en collaboration avec la commission municipale «Tourisme » pour participer aux travaux d'aménagement de fleurissement et mettre en valeur le patrimoine naturel et historique de la commune.

MARCHE AUX PLANTES



Cette année nous avons pu organiser le marché aux plantes au camping. Nous remercions chaleureusement Madame et Monsieur Ravel pour leur accueil et leur disponibilité. Ce cadre champêtre est très apprécié des "amoureux" des plantes.

MARCHE DE NOEL



Les contraintes sanitaires allégées nous ont permis d'accueillir de nombreux exposants, dont sept nouveaux (poterie, bien-être, jeux, attrapes rêves ...).



Encore un marché de Noël passé dans une ambiance joviale.



Le bénéfice de ces deux événements contribuera à améliorer encore et toujours le cadre de vie de la commune "plantations, structures...".

Dans cette perspective, vous avez pu découvrir cette année des installations sonores animées par le vent.

Notre réflexion pour 2023 portera sur l'adaptation des végétaux au changement climatique.

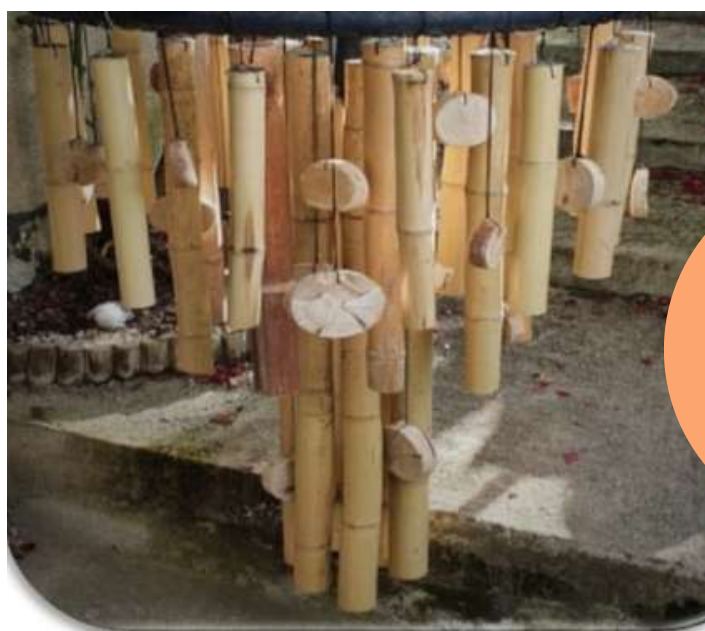


2022 se veut sonore

A cet emplacement était installée une ancienne cuve à vin qui servait de support aux panières, mais le démontage s'imposait, détruite par des intempéries.

Pour la construction de ce mobile, nous avons utilisé :

- une roue de vélo supportant une trentaine de bambous de taille et de longueur différentes,
- des rondelles en bois servant de timbales !
- un axe métallique supportant le total et bien ancré dans le sol.
- En partie supérieure 3 hélices fixes assurant la rotation (servant de moteur) comme les éoliennes, le carburant sera le vent !



ASSOCIATIONS

Pour le fonctionnement en continu, c'est l'énergie solaire qui serait privilégiée !

Tout cela est réalisé grâce au courage et à la disponibilité des "petites mains" de l'association Ancolie assurant :

- les plantations ,
- l'entretien ,
- la mise en place "arrosage automatique"
- la réalisation de panières en osier qui sont déposées aux extrémités de la commune.

L'Ancolie souhaite bon vent et longue vie à cet aménagement nouveau !



Patrimoine & Art sacré

2022 a été une très bonne année en terme de fréquentation. Cela s'explique par la visite de nombreux groupes ou associations, souvent proches du monde de l'art ou de la culture.

L'extraordinaire qualité des imposantes peintures de Béatrice Signorelli et

d'Etienne Voulhoux associée à la qualité des commentaires des guides de l'association font de notre église un espace culturel reconnu dont la notoriété dépasse largement les frontières de notre département.



Pour 2023, l'association Arts en Chœur souhaite encourager la venue d'un public moins averti en lui donnant les clés de compréhension de cette œuvre. Les habitants de notre belle commune sont donc toujours les bienvenus pour découvrir un patrimoine local qui leur appartient.

Cette œuvre d'art contemporain a été créée en 1996 et est classée au répertoire départemental des objets mobiliers.

En liaison avec l'office de tourisme, la commune et la paroisse nous avons participé :

- à l'animation du canton en juillet et août dans le cadre de l'opération « Un été entre Rhône et Dent du Chat » avec des journées portes ouvertes et un concert de l'ensemble vocal TERPSICHORE de Grésy-sur-Aix et de l'Ensemble de Cuivre du Conservatoire municipal de Belley
- à la Nuit des Églises
- aux Journées Européennes du Patrimoine en lien avec la Maison forte de CHAMPROVENT
- à la 9ème édition des « Voix d'Hautecombe »



ASSOCIATIONS



LE CHAT DANSANT



Notre association a fonctionné au ralenti durant ces deux dernières années. Inutile de préciser pourquoi ! Mais en septembre, nous avons eu la joie de vous voir tous reprendre le chemin de notre salle de danse !

Tous, mais pas seulement !

Les nouveaux, débutants pour la plupart, ont été accueillis par le bureau au complet (Solange, Martine et Daniel) son conseil d'administration (Chantal, Muriel, Michel et Jean-Marc) sans oublier notre chère professeure diplômée Pascale BOURGEOISAT à la patience et la bonne humeur garanties !



Petit rappel de ce que vous pourrez trouver en venant nous rencontrer : tout un panel de danses en couples (rock, valse, chacha, bachata, etc.) sur trois niveaux de difficultés et des danses en lignes pour regrouper tous les participants sur une même piste (mais pas toujours dans les mêmes directions !) Ne contestez pas, nous avons des preuves en photos !

Pour nous trouver : salle des fêtes de Saint-Jean-de-Chevelu, chaque lundi de 19h30 à 22 heures (hors période scolaire).

Pour nous joindre : 06 71 63 50 75



Vendredi **28 Janvier 2022** a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association au cours de laquelle les activités prévues pour l'année ont été présentées.



Après deux ans d'inactivité, le Trail de La Chatvoyarde, le Samedi **30 Avril 2022** a eu un grand succès, 350 participants.



Pour cette nouvelle édition, nous avons renoué avec l'espace « Lacs & Camping ». Gérald & Solène, gérants du site, nous ont apporté un soutien important et précieux. Nous les remercions chaleureusement.



La météo plus que clémente, nous a permis d'organiser cette journée avec beaucoup de plaisir.

Nous vous donnons rendez-vous

le Samedi 29 avril 2023.

ASSOCIATIONS



Dimanche **10 Juillet 2022**, une balade entre les châteaux de St Jean de Chevelu a été organisée, conjointement avec l'association « La défense du chat » et le Farou.



Une trentaine de personnes nous a rejoint au parking des lacs pour monter à pied au château de la Grande Forêt, où nous attendait Marc FELIX. Il nous a présenté le château & l'avancée des travaux. Ensuite, toujours à pied, nous nous sommes rendus à la maison forte de Champrovent.



Une pause pique-nique pour les personnes qui le souhaitaient, dans le parc, puis retour au parking des lacs vers 15h00.

Samedi **29 Octobre 2022** avait lieu pour la première fois, "La Chatvoiarde Nocturne".

200 coureurs ont participé, dans une ambiance festive, beaucoup étaient déguisés.



Nous avons eu d'excellents retours tant sur le parcours que sur l'organisation et les bénévoles.



Nous renouvelerons cette course nocturne

le Samedi 4 novembre 2023.

Samedi 12 Novembre 2022

Conférence «Château de la Grande Forêt»

Soirée organisée, conjointement avec la mairie et l'association «La défense du Chat», sur la thématique des propriétaires du Château de la Grande Forêt.



Nous avons accueilli Monsieur le Comte Philibert de la Forest Divonne à la salle des fêtes.

80 personnes ont voyagé au travers de huit siècles d'histoire, depuis le XIIe jusqu'à nos jours.



Monsieur le Comte a retracé les parcours et moments de vie des personnages les plus marquants de sa famille, originaire de SAINT JEAN DE CHEVELU.

Des échanges fournis entre le public et Monsieur le Comte ont succédé à sa présentation.



Nous avons terminé la soirée par un pot de l'amitié.

Programme pour 2023

Assemblée Générale le 13 janvier

Trail LA CHATVOYARDE le 29 Avril

Balade des châteaux – Date à définir

Trail Nocturne le 4 Novembre

ASSOCIATIONS



LA DEFENSE DU CHAT

Défense du patrimoine, actions de sensibilisation du public au patrimoine local et organisation de manifestations culturelles.

Organisation des Journées des patrimoines de pays et des moulins :

Départ à pied du site de Champrovent, depuis sa grange typique de l'avant-pays Savoyard en cours de rénovation, d'un groupe de 40 randonneurs à la découverte du chantier de sauvegarde du Château de la Grande Forêt situé 600m en contrebas.



Organisation des Journées Européennes du patrimoine 2022 :

Force du symbole pour l'association lors de l'organisation des 11^{ème} Journées Européennes du Patrimoine : la première édition sur le site du Château de la Grande Forêt ! C'est un public qui est venu nombreux et admiratif des derniers travaux de reconstruction du mur Est de cet emblématique château, condamné initialement à être rasé. La première donc, chargée d'émotion, d'une longue liste à venir. En effet le projet de sauvegarde inclut la dynamisation du site et l'ouverture au public du bâti par l'association. Les échanges avec l'équipe de bénévoles sur l'histoire du lieu, son architecture, les techniques de rénovation et les choix des matériaux furent très appréciés.



Petits et grands ont encore eu la surprise d'écouter le Conteur professionnel Alain Roubaud, mêlé innocemment aux groupes de visiteurs, sur le site de la Maison Forte de Champrovent (partie Félix, siège social).

Comme l'année dernière, l'ouverture conjointe avec l'association « Arts en Chœur » qui met en valeur l'œuvre contemporaine de l'église, a permis la découverte des trois sites à travers un petit circuit du patrimoine communal de Saint Jean de Chevelu .



ASSOCIATIONS

Splendide témoin de notre histoire locale inscrit aux monuments historiques, le dernier château savoyard du 13^e siècle était menacé d'une ruine totale et définitive.

En projets :

Les idées de projets d'animation 2023, que l'association aimerait mettre en œuvre :

- Randonnées Patrimoine avec l'association le Farou
- Visites guidées du château de la Grande Forêt
- Invitation d'artistes dont notamment des concerts de musique de chambre
- Conférences (après le succès de celle tenue conjointement avec l'association le Farou sur le thème de « la généalogie des seigneurs de la Grande Forêt », une thématique sur les « toitures de l'avant pays savoyard » a été proposée)
- Présentation et mise en valeur du patrimoine immatériel et du savoir faire exceptionnel de nos artisans grâce à des stands participatifs (projet Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins 2023)
- Cinéma en plein air, en projection sur la façade du château de la Grande Forêt, accompagné par un pianiste
- Organisation des Journées Européennes du Patrimoine 2023

Adhésion :

Gratuite et sans engagement

Mail : ladedenseduchat@gmail.com

Site web : ladedenseduchat.fr

Facebook :

m.facebook.com/ladedenseduchat

EVENEMENTS

CÉRÉMONIES



8 MAI

La présence des enfants a été très appréciée de tous !

A l'occasion des cérémonies de commémoration du 8 mai et du 11 novembre, nous avons pu renouer aux traditionnels pots de l'amitié qui ont été servis à l'abri des lacs.



Nous remercions vivement Music' Yenne pour leur chaleureuse participation à chacune de nos cérémonies !



11 NOVEMBRE

NETTOYAGE CITOYEN

10 SEPTEMBRE

Comme chaque année, nous avons fait appel aux bonnes volontés pour participer au ramassage des déchets qui jonchent nos routes. Merci à tous ceux qui ont répondu présents !



HIGHLINE - JUIN 2022

Au mois de juin une "highline" a été installée à la Dent du Chat par un groupe de jeunes de Technolac.

La highline est une discipline sportive consistant à se déplacer sur une slackline (*une sangle élastique en polyester*) tendue en hauteur, généralement assisté d'un équipement de sécurité en cas de chute.

C'est un sport en plein essor, dont l'intensité physique comme mentale sont particulièrement importantes.

On lui confère un statut de sport extrême, malgré une pratique de plus en plus sécurisée et l'apparition de matériel spécifique.



Elle a été installée entre la Dent du Chat et sa voisine, sur une longueur de 170 mètres. Les sportifs ont été ravis de pouvoir slacker sur cette ligne.



VISITE DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

C'est avec plaisir que nous avons accueilli la nouvelle équipe des DDEN (délégués départementaux de l'éducation nationale) au sein de notre école. Leur visite est un moment convivial qui nous permet de parler de notre école.



Les DDEN sont nommés par l'inspecteur de l'académie. Il s'agit de personnes partenaires bénévoles qui ont un fort intérêt pour l'école. Ils sont nommés par délégation et rattachés par circonscription. Ils font le lien entre l'école, les élus de la municipalité, les parents d'élèves et les services académiques. Lors de leur visite, ils s'attachent à vérifier les points suivants : à l'inspection des locaux, du mobilier et de l'équipement, à la sécurité dans et autour de l'école, à la surveillance des effectifs, à la participation au projet de travaux et aménagement, à la restauration scolaire, aux transports scolaires, aux activités périscolaires, à la caisse des écoles.

Ils sont présents lors des conseils d'école.

REPAS DES AÎNÉS



Le 19 novembre, les membres du conseil municipal, ainsi que le personnel de l'école ont eu le plaisir de servir et de partager le repas de fin d'année avec nos aînés.

Ce fut un moment très convivial pour tout le monde.



Les personnes qui n'ont pu venir ont reçu un colis de Noël distribué par les membres du conseil municipal, le samedi 17 décembre.

INFORMATIONS DIVERSES

INFOS CCY



Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Vous avez besoin d'un accompagnement dans votre projet professionnel ?

ISACTYS, groupe d'économie solidaire présent sur le territoire depuis plus de 35 ans assurera des permanences au sein de FRANCE SERVICES, à partir du mois de janvier 2023 par le biais de ses 2 structures ACTY SERVICES et ACT INTERIM.

Nous pouvons vous proposer des missions, chez les particuliers, en collectivité, en EHPAD ou en entreprise, en vue d'une intégration durable et pérenne dans l'emploi.

Nous sommes à votre disposition le 2ème et le 4ème lundi après-midi du mois à partir du 9 janvier, dans les locaux de FRANCE SERVICES, 8 place du kiosque à YENNE, avec ou sans RDV. Béatrice et Catherine se feront un plaisir de vous accueillir. Merci de bien vouloir vous munir de votre CV, votre carte vitale, une pièce d'identité et votre RIB.

Pour prendre RDV, vous pouvez joindre Béatrice au 06 82 37 67 80 ou Catherine au 06 81 20 06



35.

www.isactys.com



Don du sang à YENNE

23 février
26 avril
29 juin
24 août
19 octobre
14 décembre

LES 4 ETAPES DU DON DE SANG

- 1) l'inscription :**
l'équipe de l'E.F.S. enregistre votre dossier et vous remet un questionnaire pré-don que vous remplissez.
- 2) l'entretien pré-don :**
avant chaque don, vous rencontrez un personnel de l'E.F.S. qui réalise un entretien confidentiel.
- 3) le prélèvement :**
votre sang est prélevé par un(e) infirmier(e) de l'E.F.S. ; cela ne dure que 10 minutes environ.
- 4) le temps de la collation :**
après le don, un espace vous est réservé pour prendre la collation qui vous est offerte.

De votre arrivée à votre départ, il faudra compter entre 45 minutes et 1 heure



DIVERS

INFOS RÉGION

Les transports s'améliorent. La Région assure le pilotage des transports interurbains départementaux.

En ligne (<https://oura.com> – <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes>), en gare, dans les nombreux points de vente de la Région, la Région facilite vos achats de titres et d'abonnements.

- Belley
- Lycée du Bugey
- Boulevard du Mail
- Gare
- ZI Coron
- Virignin
- Carrefour de Lassigneu
- École
- Le Mollard
- La Balme
- Pont du Rhône
- Yenne
- Salle des Fêtes
- Landrecin
- Saint-Jean-de-Chevelu
- Pont du Bessey
- 4 Chemins
- Place
- Le Bourget-du-Lac
- Mairie
- Pouli
- Technolac
- Voglans
- Tremblay
- Chambéry
- Chamnord
- Polygone
- Gare routière
- Louis Armand (en période scolaire)
- Lycée Monge (en période scolaire)

S02
A73

CHAMBÉRY ▶ YENNE ▶ BELLEY

Horaires pas de week-end ni jours fériés

	S02 Lun, mar, jeu, ven	S02 Lun, mar, jeu, ven	A73 Lun, mar, jeu, ven, sam	A73 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Mar	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	A73 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	A73 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	A73 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	A73 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	A73 Lun, mar, jeu, ven, sam
CHAMBÉRY (Lycée Monge) Période scolaire uniquement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CHAMBÉRY (Louis Armand) Période scolaire uniquement	-	-	-	-	13:15*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CHAMBÉRY (Gare routière)	-	07:00	07:20	12:20	13:30	14:00	16:15	16:30	17:10	17:30	-	18:00	18:20	18:45	19:25	
CHAMBÉRY (Polygone)	-	07:03	07:23	12:23	13:33	14:03	16:18	16:33	17:13	17:35	-	18:03	18:23	18:50	19:28	
CHAMBÉRY (Chamnord)	-	07:05	07:25	12:25	13:35	14:05	-	16:36	-	17:38	-	-	-	18:55	19:30	
VOGLANS (Tremblay)	-	07:09	07:29	12:29	13:39	14:09	16:24	16:42	17:19	17:45	-	18:09	18:29	19:01	19:34	
LE BOURGET-DU-LAC (Technolac)	-	07:11	07:31	12:31	13:41	14:11	-	16:46	17:21	17:49	-	18:11	18:31	19:05	19:36	
LE BOURGET-DU-LAC (Pouli)	-	07:12	07:32	12:32	13:42	14:12	-	16:47	17:22	17:50	-	18:12	18:32	19:06	19:37	
LE BOURGET-DU-LAC (Mairie)	-	07:13	07:33	12:33	13:43	14:13	-	16:48	17:23	17:51	-	18:13	18:33	19:07	19:38	
SAINT-JEAN-DE-CHEVELU (Place)	-	07:22	07:42	12:42	13:52	14:22	16:37	16:58	17:32	18:01	18:07	18:22	18:42	19:17	19:48	
SAINT-JEAN-DE-CHEVELU (4 Chemins)	-	07:24	07:44	12:44	13:54	14:24	16:39	16:59	17:34	18:02	18:09	18:24	18:44	19:18	19:49	
SAINT-JEAN-DE-CHEVELU (Pont du Bessey)	-	07:25	07:45	12:45	13:55	14:25	16:40	17:00	17:35	18:03	18:10	18:25	18:45	19:19	19:50	
YENNE (Landrecin)	-	07:28	07:48	12:48	13:58	14:28	16:43	17:03	17:38	18:06	18:13	18:28	18:48	19:22	19:53	
YENNE (Salle des Fêtes)	07:20	07:33	07:53	12:53	14:03	14:33	16:48	17:06	17:43	18:10	18:18	18:33	18:53	19:25	19:58	
LA BALME (Pont du Rhône)	07:25	-	07:58	12:58	-	14:38	-	17:11	17:48	18:15	-	18:38	18:58	19:28	20:03	
VIRIGNIN (Le Mollard)	-	-	08:01	13:01	-	14:41	-	17:14	17:51	18:17	-	18:41	19:01	19:30	20:06	
VIRIGNIN (École)	-	-	08:02	13:02	-	14:42	-	17:15	17:52	18:18	-	18:42	19:02	19:31	20:07	
VIRIGNIN (Carrefour de Lassigneu)	-	-	08:03	13:03	-	14:43	-	17:16	17:53	18:20	-	18:43	19:03	19:33	20:08	
BELLEY (ZI Coron)	-	-	08:05	13:05	-	14:45	-	17:19	17:55	18:22	-	18:45	19:05	19:35	20:10	
BELLEY (Gare)	-	-	08:07	13:07	-	14:47	-	17:22	17:57	18:25	-	18:47	19:07	19:38	20:12	
BELLEY (Boulevard du Mail)	-	-	08:10	13:10	-	14:50	-	17:25	18:00	18:28	-	18:50	19:10	19:41	20:15	
BELLEY (Lycée du Bugey)	07:40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Remarques : Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

S02
A73

BELLEY ▶ YENNE ▶ CHAMBÉRY

Horaires pas de week-end ni jours fériés

	S02 Lun, mar, jeu, ven	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	A73 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	A73 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	A73 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	A73 Lun, mar, jeu, ven, sam	S02 Lun, mar, jeu, ven, sam	A73 Lun, mar, jeu, ven, sam
BELLEY (Lycée du Bugey)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12:08	-	-	-	18:08	-
BELLEY (Boulevard du Mail)	06:00	06:20	-	-	06:55	07:15	-	08:15	10:55	-	13:15	-	17:30	-	18:30
BELLEY (Gare)	06:03	06:23	-	-	06:58	07:18	-	08:18	10:58	-	13:18	-	17:33	-	18:33
BELLEY (ZI Coron)	06:05	06:25	-	-	07:00	07:20	-	08:20	11:00	-	13:20	-	17:35	-	18:35
VIRIGNIN (Carrefour de Lassigneu)	06:07	06:27	-	-	07:02	07:22	-	08:22	11:02	-	13:22	-	17:37	-	18:37
VIRIGNIN (École)	06:08	06:28	-	-	07:03	07:23	-	08:23	11:03	-	13:25	-	17:38	-	18:38
VIRIGNIN (Le Mollard)	06:10	06:30	-	-	07:05	07:25	-	08:25	11:05	-	13:27	-	17:39	-	18:39
LA BALME (Pont du Rhône)	06:13	06:33	-	-	07:08	07:28	-	08:28	11:08	12:24	13:29	-	17:40	18:24	18:40
YENNE (Salle des Fêtes)	06:20	06:40	07:00	07:10	07:15	07:35	07:50	08:35	11:15	12:30	13:34	16:55	17:45	18:30	18:45
YENNE (Landrecin)	06:23	06:43	07:03	07:13	07:18	07:38	07:53	08:38	11:18	-	13:37	16:58	17:48	-	18:48
SAINT-JEAN-DE-CHEVELU (Pont du Bessey)	06:25	06:45	07:05	07:15	07:20	07:40	07:55	08:40	11:20	-	13:39	17:00	17:50	-	18:50
SAINT-JEAN-DE-CHEVELU (4 Chemins)	06:27	06:47	07:07	07:17	07:22	07:42	07:57	08:42	11:22	-	13:41	17:02	17:52	-	18:52
SAINT-JEAN-DE-CHEVELU (Place)	06:28	06:48	07:08	07:18	07:23	07:43	07:58	08:43	11:23	-	13:42	17:03	17:53	-	18:53
LE BOURGET-DU-LAC (Mairie)	06:40	07:00	07:20	-	-	07:55	08:10	08:55	11:35	-	13:54	-	18:05	-	19:05
LE BOURGET-DU-LAC (Pouli)	06:41	07:01	07:21	-	-	07:56	08:11	08:56	11:36	-	13:55	-	18:06	-	19:06
LE BOURGET-DU-LAC (Technolac)	06:42	07:02	07:22	-	07:57	07:57	08:12	08:57	11:37	-	13:56	-	18:07	-	19:07
VOGLANS (Tremblay)	06:44	07:04	07:24	-	07:59	07:59	08:14	08:59	11:39	-	13:59	17:19	18:09	-	19:09
CHAMBÉRY (Chamnord)	06:53	07:13	07:33	-	-	08:08	08:23	09:08	11:48	-	14:05	-	18:18	-	19:18
CHAMBÉRY (Polygone)	06:55	07:15	07:35	-	07:50	08:10	08:25	09:10	11:50	-	14:08	17:30	18:20	-	19:20
CHAMBÉRY (Gare routière)	06:58	07:18	07:38	-	07:53	08:13	08:28	09:13	11:53	-	14:11	17:33	18:23	-	19:23
CHAMBÉRY (Lycée Monge) Période scolaire uniquement	-	-	07:55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CHAMBÉRY (Louis Armand) Période scolaire uniquement	-	-	-	07:50	-	-	-	08:50	-	-	-	-	-	-	-

Remarques : Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

TARIFS

Aller simple

2,00€

ASSOCIATIONS DU CANTON

Les bénévoles de l'association " La boîte à jeux " à YENNE vous proposent de partager avec eux le plaisir des jeux de société lors de leurs permanences, un mercredi par mois.

A cette occasion, vous pourrez découvrir ou redécouvrir toutes sortes de jeux de stratégie, créatifs ou d'ambiance, et en emprunter jusqu'à 3 parmi une collection de plus de 250 références,

Retrouvez-les en salle 2 de la mairie de Yenne, de 16h à 19h, aux dates suivantes :

1 février

1 mars

5 avril

3 mai

7 juin

(10€/an avec caution de 50€)



"Nous ne nous arrêtons pas de jouer parce que nous vieillissons, mais nous vieillissons parce que nous nous arrêtons de jouer." – Georges-Bernard Shaw

Forum « Avancer avec l'âge en Avant Pays Savoyard : Grandir et vieillir ensemble »

Au vu succès des deux premières éditions du forum le 10 octobre 2019 à Domessin et le 4 octobre 2021 à Novalaise, les associations, institutions et professionnels volontaires engagés auprès des personnes âgées et des personnes qui les accompagnent ont décidé de se mobiliser à nouveau et d'organiser un troisième forum « Avancer avec l'âge en Avant Pays Savoyard : Grandir et vieillir ensemble »

le lundi 3 octobre 2023 à la salle des fêtes de saint Genix sur Guiers, sur la journée.

Au programme des stands d'informations, des animations, des échanges et un spectacle de théâtre.

Ce forum gratuit, destiné aux seniors, aux aidants familiaux et aux professionnels, sera un temps fort à ne pas manquer !

Informations complémentaires auprès du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de la Maison Sociale du Département 04 56 42 43 04.

Voir la vidéo de la 1ere édition sur le site du Département de la Savoie :

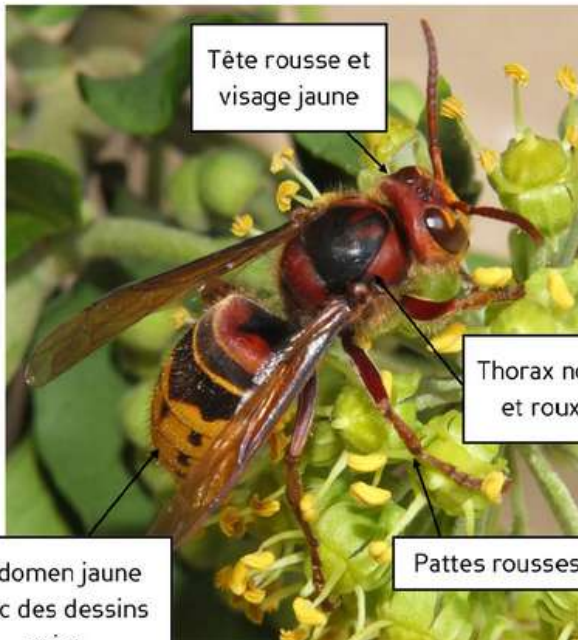
https://www.savoie.fr/web/sw_45754/forum-avancer-avec-l-age-en-avant-pays-savoyard

COMMENT RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE ?

FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*

Pierre Falatico, 2013



Tête rousse et visage jaune

Thorax noir et roux

Abdomen jaune avec des dessins noirs

Pattes rousses

Pierre Falatico, 2012



Tête noire et visage orangé

Thorax noir

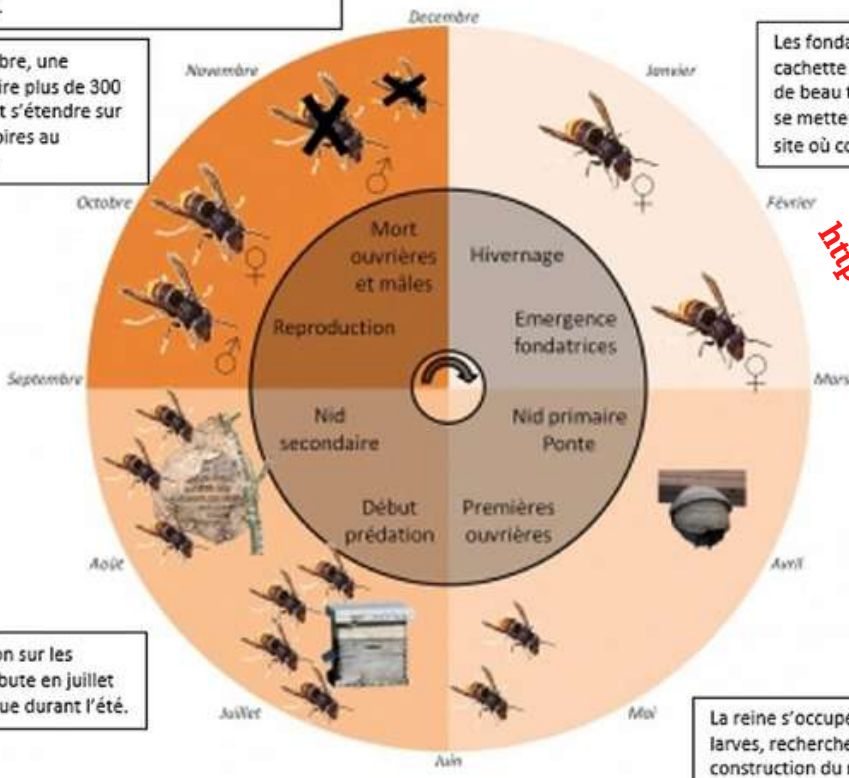
Extrémité des pattes jaune

Abdomen noir avec une large bande orangée

Les femelles fondatrices fécondées quittent le nid à la fin de l'automne et passent l'hiver cachées dans le sol, un tas de bois ou une anfractuosité, alors que le reste de la colonie meurt.

D'octobre à novembre, une colonie peut produire plus de 300 fondatrices qui vont s'étendre sur de nouveaux territoires au printemps suivant.

Les fondatrices quittent leur cachette dès les premiers jours de beau temps (février-mars) et se mettent à la recherche d'un site où construire leur nid.



La prédation sur les ruchers débute en juillet et s'accroît durant l'été.

La reine ne quitte plus le nid et se focalise sur la ponte et la gestion de la colonie qui peut abriter 3000 individus durant l'été.

La reine s'occupe de tout (soin des larves, recherche de nourriture et construction du nid) jusqu'à ce que les ouvrières soient en nombre suffisant et prennent le relais.

<https://www.frelonsasiatiques.fr/signalement>
Pour signaler un nid :